

# Chalette

Magazine municipal / n°11 / 7 février 2011



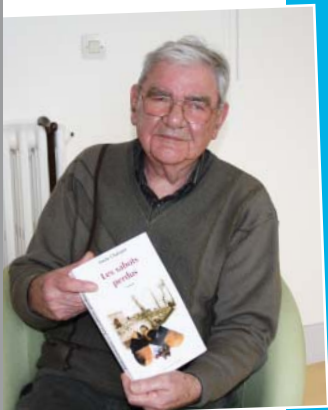
## Place Commune

[www.ville-chalette.fr](http://www.ville-chalette.fr)



**Les travaux de  
résidentialisation  
dans le quartier  
Kennedy**

P 4



**Du côté de la radio :  
le mag du samedi  
9h-12h, rencontre  
avec Émile Chalopin**

P 8



*Franc succès des vœux  
de la Municipalité  
à la population.*

**Dossier :**

***L'épanouissement de l'enfant,  
une ambition municipale***

# Maintenir et développer des services de qualité répondant à vos besoins

L'année 2011 est arrivée avec son lot de mauvaises nouvelles, notamment les importantes hausses de prix, qui ne sont pas compensées par des augmentations de salaires, de pensions et de minima sociaux. Aussi, 2011 pour beaucoup rime déjà avec baisse du pouvoir d'achat.

La crise financière, maintenant devenue économique et sociale, en est la principale responsable, et vous êtes nombreux à me faire part de vos craintes pour vos proches, pour votre famille. Mais plutôt que de régler et de contrôler des marchés devenus fous à force de spéculation, les choix des gouvernements européens ne font qu'aggraver la situation. Pour les Peuples d'Europe et les Français, ce sont des plans d'austérité sans précédent qui visent directement à supprimer les services et emplois publics, tous les instruments de la solidarité nationale et la construction de logements adaptés aux besoins.

A Chalette, nous faisons modestement le pari inverse, en essayant de répondre toujours mieux à vos besoins, avec des services publics communaux à l'offensive. Extension

de nos accueils en centres de loisirs durant l'été, création d'une nouvelle offre durant les vacances de Noël, extension de la salle de spectacle du Hangar, accélération du renouvellement urbain du quartier Kennedy-Château Blanc.

En 2011, nous engagerons aussi la reconstruction des écoles du Bourg, et nous poursuivrons nos actions en faveur du Vivre ensemble, de la Culture de Paix et de la Réussite de chaque enfant de notre ville. Afin de faire le point sur nos projets, de les mettre en débat et d'entendre vos priorités, nous organiserons en automne de nouvelles Assises de la ville.

Ces choix peuvent vous sembler normaux, voire anodins. Mais nous les faisons dans une période où nos collectivités territoriales sont doublement attaquées.

D'une part, la Réforme territoriale, votée en novembre par le Parlement, veut réorganiser leurs compétences et leurs périmètres. Demain, pourrions-nous toujours mener l'ensemble des actions que je viens d'énumérer ? D'autre part, nous subissons une stratégie d'étranglement financier de l'État pour nous contraindre à transférer au privé un grand nombre de nos services municipaux.

Dans ce contexte, chaque nouveau service que nous offrons à la population est un véritable acte de résistance ! Ces choix sont guidés par notre volonté, clairement affirmée, de maintien et de développement de services publics répondant aux besoins de tous les Chalettois.



Le maire lors d'une présentation des travaux de la rue de la Ronce en octobre dernier.

Franck DEMAUMONT,  
Maire de Chalette-sur-Loing

## Sommaire

P3 - Actualités  
*Education routière dans les écoles*

P4 - On en parle  
*Travaux de résidentialisation dans le quartier Kennedy*

P5 - Invités du mois  
*Christian et Frédéric ou le feu de la passion !*

P6 - Vivre ensemble  
*Janvier, le mois des vœux et des galettes*

P7 - Développement durable  
*Un nouveau contrat de chauffage pour économiser l'énergie*

P8 - Du côté de la radio  
*Le Mag du Samedi de 9h à 12h - Rencontre avec Emile Chalopin*

P9-10-11 - Dossier  
*L'épanouissement de l'enfant : une ambition municipale*

P12 : Arts et Culture  
*Le salon du livre fête ses 20 ans*

P13 : Sports et loisirs  
*Le guidon chalettois, un rayon au-dessus*

P14 : Libre Expression

P15 : Histoire d'avant  
*Mandela, l'homme de la réconciliation*

P16 : A l'affiche  
*Les Chiche Capon, le 12 février au Hangar*

## Chalette

Place Commune

Direction de la publication : Franck DEMAUMONT  
Directeur de la communication : B. Ballu  
Rédaction : W. Le Bellec, D. Creff, P. Avezard,  
B. Taleb / Conception maquette : C. Bas  
Mise en pages et impression :  
Orient Express 01 43 21 99 02



# Éducation routière dans les écoles

**D**epuis 2001, la police municipale de Chalette intervient dans les écoles à la demande des chefs d'établissement afin d'aborder le code de la route et les règles à respecter en la matière. L'an dernier, les enfants ont abordé le rôle de la police municipale et ses missions. Les élèves de CP se sont principalement penchés sur la place du passager dans la voiture et les règles de sécurité à adopter dans une automobile, notamment le rôle du siège rehausseur. Les élèves de CE1 et CE2 ont travaillé sur les règles de sécurité et le bon comportement à adopter lorsqu'ils sont piétons. Les CM1 et CM2, quant à eux, ont reçu des cours sur les règles de sécurité et le bon comportement à adopter lorsqu'ils sont à bicyclette, notamment les régimes de priorité qui s'appliquent aux diverses intersections qu'ils sont amenés à rencontrer.

Enfin, les élèves de CM2 ont participé à une séance pratique d'une heure et demie sur la maniabilité du vélo. Ils ont ainsi découvert les différentes raisons de disposer d'une bicyclette en bon état. Ils ont également participé à différents ateliers : un sur le rôle important du freinage, un autre sur le thème du gabarit et, pour terminer, un petit slalom leur a été proposé. A noter également que tous les élèves de l'école élémentaire du Lancy ont été sensibilisés aux règles à adopter sur une zone de rencontre, notamment celle située devant leur école, rue F. Buisson.

### Les nouveautés 2011

Jusqu'alors ces interventions étaient ponctuelles et ne concernaient pas l'ensemble des écoles.



Pour la première fois cette année, deux agents de la police municipale, formés et agréés par l'Education Nationale, sont intervenus dans toutes les écoles de la ville.

De plus, la police municipale a modernisé ses programmes, passant du rétro-projecteur avec images en noir et blanc au vidéo-projecteur avec supports « couleur ». Tous les niveaux étaient concernés du CP au CM2 et les séances sont passées d'une heure trente à trois heures.

### Programme des interventions

Les cours dispensés ont été entièrement créés par la police municipale de Chalette. Des diaporamas interactifs et des vidéos ont été utilisés afin de sensibiliser les enfants aux accidents de la route et au comportement à adopter lorsqu'ils sont piétons.

### Repères :

Les interventions se sont déroulées **du lundi 3 janvier au lundi 7 février** – 21 jours ont ainsi été consacrés aux interventions en milieu scolaire.

Ceci représente **760 enfants sensibilisés** répartis comme suit :

- 160 CP
- 160 CE1
- 120 CE2
- 170 CM1
- 150 CM2



On en parle...

# Travaux de résidentialisation dans le quartier Kennedy

Dans le cadre du projet ANRU du Plateau et en complément des travaux réalisés sur les espaces publics par l'AME et les villes de Chalette et de Montargis, les travaux de résidentialisation programmés par HAMOVAL sur le quartier Kennedy ont débuté à la mi-janvier.

La 1<sup>ère</sup> tranche concerne les immeubles situés 2-4-6-8-10 rue Saint-Just, 10 à 26 et 28 rue de la Pontonnerie puis les bâtiments sis 22 au 36 rue Saint-Just.

A l'occasion de réunions de locataires organisées au printemps dernier, le bailleur a rappelé les objectifs visés par ces projets d'aménagement des espaces extérieurs :

- délimiter les espaces privés et les espaces publics,
- créer des places de stationnement supplémentaires et des lieux de convivialité lorsque cela est possible,
- et, de façon générale, embellir l'environnement des résidences.

Les avis recueillis et partagés ont permis d'adapter les projets.

Les travaux, d'une durée de 5 mois (hors intempéries), concerneront :

- les VRD (Voiries-Réseaux-Divers) pour les accès aux immeubles, les parkings, les murs et piliers de clôtures,
- l'éclairage extérieur autour des immeubles,

- les espaces verts avec des reprises d'engazonnement et des plantations,
- la fermeture des résidences avec l'installation de portillons d'accès pour les piétons, ouverts le jour selon les souhaits des locataires et fermés la nuit,
- la mise en place d'interphones aux portillons et sur les portes des halls d'immeubles non encore équipées,
- la mise en place de portails coulissants avec télécommande pour les accès voitures.

Pour éviter au maximum les désagréments liés à l'importance et aux contraintes du chantier, l'entreprise informera les résidents des modifications de circulation et de stationnement en fonction de l'avancement et des besoins du chantier. Une personne référente sera aussi chargée des relations avec les riverains.

Dans le cadre de ces travaux et conformément à la « clause d'insertion sociale », les entreprises partenaires d'HAMOVAL ont prévu de consacrer plus de 2 900 heures à l'embauche



prioritaire d'habitants du quartier. Toute personne intéressée peut, à ce titre, adresser une candidature à l'attention de M. Lubac à l'Agglomération Montargoise et Rives du Loing. Si vous souhaitez plus d'informations sur le projet de votre résidence, les projets sont exposés à l'antenne d'HAMOVAL, rue Saint-Just à Chalette-sur-Loing.

Déborah Creff  
en collaboration avec Séverine Monteiller,  
du Service urbanisme et Hamoval.

## Retraité(e)s 2010

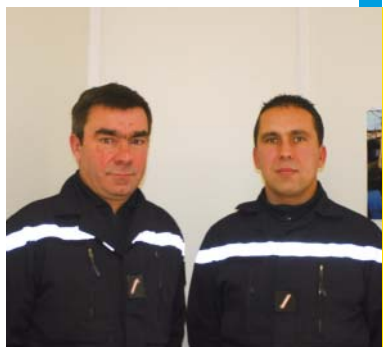
Les Chalettois ayant demandé à faire valoir leurs droits à la retraite en 2010 peuvent s'inscrire d'ores et déjà au Service Municipal des Retraités et Personnes Agées (SEMURPA).

Cette démarche effectuée, ils pourront bénéficier d'un cadeau de fin d'année et participer au repas offert aux retraités (e) le 24 avril 2011.

Pour s'inscrire, il suffit de se rendre au Foyer Jacques-Duclos, rue Roger-Salengro, quartier de Vésines, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Pour plus de renseignements, contacter le 02 38 93 34 18 du mardi au samedi de 9h à 16h.





# Christian et Frédéric ou le feu de la passion !

Christian et Frédéric sont chalettois. Frédéric est responsable commercial dans les machines agricoles, Christian est technicien bureautique. Mais ce ne sont pas des employés ordinaires. En effet, régulièrement ils troquent leurs vêtements civils pour le casque, la grande échelle, le combat contre le feu ou tout autre secours à la personne... Ils ont accepté de témoigner sur leur activité de sapeur-pompier volontaire.

### Le CSP de montargis en chiffre :

124 pompiers dont  
71 professionnels et 53 Volontaires  
Chez les volontaires environ 10% de  
femmes.

Les interventions les plus courantes :

- Assistance aux personnes : 70%
- Secours routiers 10%
- Feux 10%
- Opérations diverses 10%

Quand Frédéric débute cette activité il y a 24 ans en Seine-et-Marne, c'était comme pompier bénévole. Aujourd'hui, son statut a changé, et c'est sous l'appellation de pompier volontaire (tout comme Christian), c'est-à-dire indemnisé par des vacances, qu'il exerce cette passion au Centre de secours de Montargis-Villemandeur. Christian lui, un peu plus jeune, est pompier depuis 15 ans.

### Le volontariat, un engagement citoyen au service des autres

Pour ces deux hommes, ce sont les mêmes raisons qui les ont amenés à exercer ce sacerdoce : venir au secours des gens et des biens, être utile à la collectivité, s'entraider, dialoguer, bref l'amour des gens. Pour eux revêtir l'équipement de pompier n'est pas un déguisement, même si souvent cela reste un rêve de petit garçon ; c'est d'abord un choix, un état d'esprit.

### L'esprit d'équipe, la solidarité, deux qualités indispensables

« Etre pompier volontaire c'est aussi être solidaire de ses collègues. C'est sans doute le travail d'équipe le plus fort qui puisse exister ; lors d'une intervention, si un collègue est en danger ou a besoin d'aide, il peut toujours compter sur son coéquipier » précise Frédéric. Et de rajouter : « Nous avons besoin d'être ensemble. C'est d'ailleurs le rôle de l'amicale de l'association des pompiers qui peut être assimilée à un comité d'œuvres sociales (paiement des assurances, repas de la Ste-Barbe, voyages, sorties, Noël des enfants, et fête des épouses qui permet de récompenser celles-ci de leur soutien) et qui s'ajoute à l'activité de pompier. »

Mais a contrario de ce que nous pourrions

imaginer pour Christian et Frédéric, cette activité extra professionnelle ne comporte pas que des contraintes. Certes il faut compter avec les manœuvres, les astreintes et les formations de maintien des acquis qui sont effectivement des contraintes mais « Etre pompier volontaire est pour nous une passion... Nous sommes comme un pêcheur ou un chasseur qui utilise son temps libre pour s'adonner à son violon d'Ingres... La contrainte se situe effectivement dans les moments de formation ou de manœuvres mais aussi pour nos conjointes et nos enfants... Mais nous avons la possibilité d'organiser nos disponibilités et nos gardes.

Enfin, lorsqu'on leur demande s'il leur est déjà arrivé d'avoir peur, leur réponse est nuancée. « Pour chaque départ en intervention il y a quand même une certaine appréhension, car aucune n'est semblable et ce, même si différentes formations nous permettent de les gérer sans prendre de risques inutiles. Notre méthode « travail en groupe » et notre hiérarchie nous permettent de travailler en toute réflexion et sécurité. Et puis après une intervention difficile, si l'angoisse ou la peur survient, nous avons la possibilité de réaliser un débriefing et si besoin, nous avons à notre disposition une cellule psychologique. »

Alors oui, les pompiers professionnels comme les volontaires ont choisi cette vocation pour intervenir sur toutes situations. Que ce soit pour des feux, les secours à la personne, les accidents de la route, les tempêtes, les inondations etc... nous pouvons compter sur Christian, Frédéric et tous leurs collègues. Qu'ils en soient ici tous et toutes remerciés, y compris leur famille sans qui leur passion ne pourrait être vécue avec autant d'ardeur.

B.Taleb

## Vivre ensemble

# Janvier, le mois des vœux et des galettes

Le début d'année est l'occasion de se réunir autour des galettes pour redémarrer agréablement l'année en s'échangeant des vœux. Les associations chalettoises et la ville n'ont pas failli à cette tradition. Retour en images sur quelques-unes de ces initiatives :

### Galette de la FNACA



### Galette des retraités des PTT



### Galette de Tyssenkrup



### Galette de l'UNRPA Vésines



### Les vœux de la Municipalité à la population



Le jeudi 20 janvier se sont déroulés les vœux de la municipalité à la population. Une initiative qui a rassemblé beaucoup de monde et qui a été un moment d'échanges pour l'ensemble des participants.



# Un nouveau contrat de chauffage pour économiser l'énergie

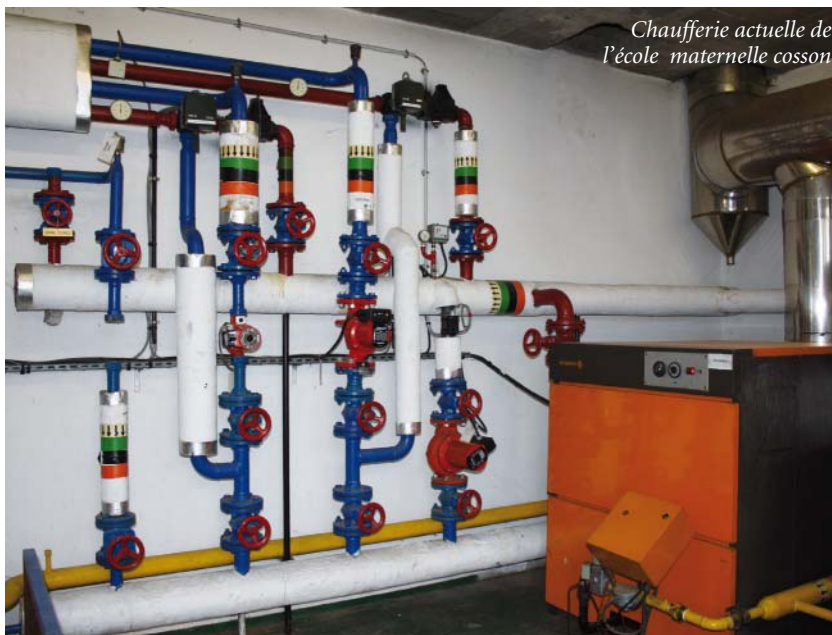
Les bâtiments publics de la ville sont chauffés par une cinquantaine de chaufferies différentes : leur exploitation fait l'objet d'un contrat qui arrive à expiration en juillet 2011.

Pour préparer au mieux le renouvellement du contrat, la Ville a fait procéder en 2010 à un diagnostic complet de ses chaufferies : type de matériel, énergie utilisée, état de vétusté... Puis elle va lancer cette année un appel d'offres auprès des prestataires de chauffage pour choisir l'entreprise qui assurera le prochain contrat, d'une durée de 5 ans.

### Un type de marché innovant...

L'originalité de ce nouveau contrat repose sur les modalités imposées au prestataire : dans le cadre de ce qui s'appelle un « *marché à température avec intéressement* », des consignes de température (par exemple 19°C) sont fixées pour chaque bâtiment en fonction de son usage. Tout en respectant ces températures, le prestataire devra atteindre un objectif de consommation énergétique (en kilowatts-heure) calculé en fonction des horaires d'occupation et modulé selon les variations saisonnières (certains hivers pouvant être plus froids que d'autres). Un contrôle des consommations est réalisé en fin de saison : si des économies ont été réalisées par rapport aux prévisions, elles sont partagées à part égale entre la ville et le prestataire. Si au contraire le prestataire a dépassé les consommations prévues, la ville ne lui règle qu'un tiers des coûts supplémentaires, les deux tiers restants étant à la charge du prestataire.

Ce principe permet de motiver les deux parties – la ville et le prestataire de chauffage – pour faire des économies d'énergie. Il a aussi pour incidence d'encourager l'entreprise à bien entretenir le matériel de manière à ce qu'il



Chaufferie actuelle de l'école maternelle Cosson

fonctionne le plus efficacement possible, et à investir intelligemment afin de consommer moins. Ainsi, tout le monde a intérêt à faire diminuer les consommations énergétiques, alors que les contrats habituels ne font pas le lien vertueux entre la qualité des investissements et de la maintenance, et les économies d'énergie.

### Des travaux dès cette année



Dans le cadre du contrat en cours, des provisions pour investissement ont été mises de côté. Leur reliquat va permettre de financer les tra-

voux les plus urgents qui devraient être réalisés cette année :

- la vieille chaudière au gaz de l'école maternelle Cosson sera remplacée par une chaudière neuve,
- le chauffage du centre médico-social de Vésines sera raccordé à celui du restaurant scolaire,
- un gymnase (celui du collège Pablo-Picasso ou de Paul-Eluard) verra son chauffage – actuellement à air pulsé – remplacé par un système plus performant de chauffage radiant avec déstratificateur (sur le modèle du gymnase Curie).

Ensuite, les chaudières au fioul seront progressivement remplacées par des chaudières plus modernes présentant un meilleur rendement et utilisant des énergies moins polluantes, et certaines chaufferies proches les unes des autres seront rassemblées pour optimiser le matériel.

Laurence Duval

# Le secret de la nature humaine

Descendant d'une famille de marinières, Émile Chalopin est né en terre gâtinaise dans le village de Cepoy à l'aube des années trente. Il a le goût de l'écriture et après deux récits biographiques : « *La mémoire de Gabriel* (1996) » et « *Les filles d'Alice* (2007) », il vient cette fois de sortir son premier roman : « *Les sabots perdus*<sup>(1)</sup> ».

Dès les premières lignes, on découvre sans grand étonnement que l'auteur a abrevé sa fiction à la source de son vécu. Dans le cas présent, Emile Chalopin embarque une nouvelle fois le lecteur sur les canaux du centre de la France, avec des personnages tels que Basile, Léonce, Mayeux, Ninon, Mathias... et, bien sûr, les péniches ! L'histoire est à la fois originale et touchante, elle se déroule peu avant 1900. Une chronique de la vie quotidienne de ceux qui confient aux canaux leur force de travail et des tonnes de souvenirs, tristesses et regrets emmêlés comme de longues algues qui sans cesse semblent vouloir sonder l'impossible, dessinent d'autres paysages, d'autres existences, enveloppent ses berges d'incertitude pour mieux ricaner, défier le temps, dompter les destins...

### Une fiction réaliste

Son style adopte en quelque sorte le rythme de l'eau, louvoie, s'immisce à mots doux dans les gestes de gens de passage, crée des images entre réalisme et magie. L'écrivain suspend

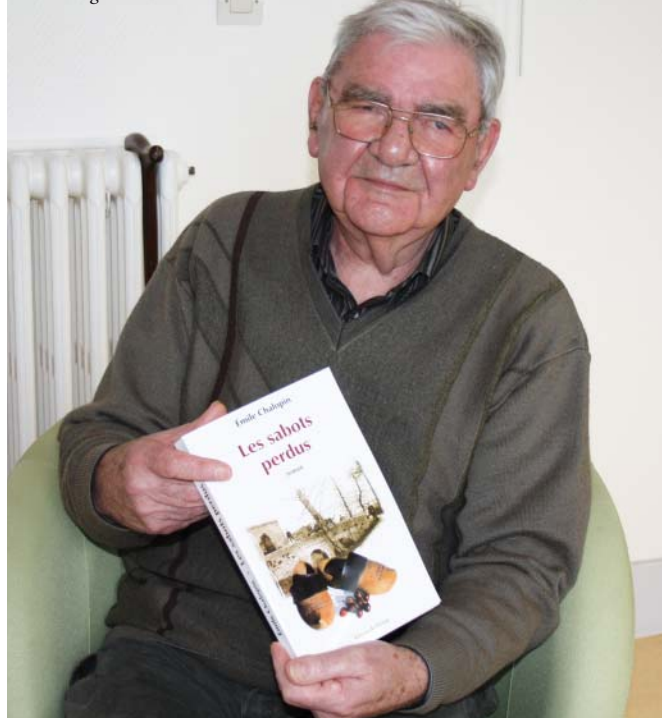
colères et amertumes pour ne révéler que quelques sentiments comme loyauté, générosité...

L'intrigue du roman est bercée par cette écriture tout en pudeur, tout en beauté ! Autour de ce thème des canaux, la pensée de l'auteur progresse par contrepoints multiples sur l'Histoire, le temps, la mémoire... Ils donnent au texte sa cadence et sa liberté. Anecdotes et souvenirs témoignent au final d'un discret amour pour la vie. Avec « *Les sabots perdus* », Emile Chalopin donne une réelle consistance à ses personnages, et l'on s'attache beaucoup à eux. Il aborde différents sujets : le travail, les relations grands-parents / petits-enfants, l'absence du père, l'amour... De plus, c'est un ouvrage intéressant pour découvrir la vie des marinières (petite anecdote, ces derniers portaient la plupart du temps des sabots). Les explications ne sont pas très techniques et il est facile de comprendre ce qu'était leur vie.

### C'est vraiment une découverte !

Une longue tranche de vie, d'une vie quotidienne ba-

Émile Chalopin, invité du « Mag du samedi ».



nale, dont les événements forment pourtant une trame complexe de sentiments. Ce n'est pas un texte structuré avec une progression logique, c'est une vie qui se déroule ! Une vie rendue incertaine par le contexte qui génère de l'inquiétude. Il symbolise aussi l'espoir d'un monde plus chaleureux, plus attentif à la vie des personnes. Au fil des pages, c'est une succession de petites scènes de la vie quotidienne, parfois sans lien apparent. Histoire de sentiments, d'impressions, de ressentis.

L'histoire de la vie qui passe et qui peut tout aussi bien vous transformer que vous broyer. On pourrait croire que c'est un roman dur, sévère, inquiétant. Au contraire, on ressent une grande douceur, voire même de la tendresse, dans la façon d'écrire d'Emile Chalopin, dans sa description de la vie de ses personnages. A travers « *Les sabots perdus* », chacune et chacun devrait pouvoir y trouver un plaisir de lecture !

William Le Bellec

<sup>(1)</sup> Éditions de L'écluse (18 euros)



Le son et l'info de l'agglomération !

[www.radio-chalette.com](http://www.radio-chalette.com)



## Dossier : L'épanouissement de l'enfant, une ambition municipale

# La réussite éducative : des acquis pour demain !

Pour la Ville de Chalette, chaque enfant, chaque jeune est un être à part entière, unique, doté de compétences spécifiques et de potentialités qui ne demandent qu'à être révélées. L'éducation, aujourd'hui, ne peut plus seulement viser la réussite scolaire. Elle doit aller bien au-delà et viser à former des adultes, des citoyens capables de vivre en société dans le respect de ses règles et de s'épanouir en trouvant leur voie...

**S**i l'accès aux savoirs fondamentaux - lire, écrire et compter - est un objectif majeur, la municipalité a depuis quelques années créé les conditions pour permettre aux enfants d'aller plus loin, par la culture, le sport... et tout autre discipline qui sollicite leur intelligence et leurs émotions. Pour cela, elle améliore la diversité et la qualité de l'offre sur le temps périscolaire. Cela passe notamment par la mise en place d'accueils et d'activités éducatives nouvelles. Par la pratique de ces activités ludiques, culturelles, artistiques, physiques, sportives, l'enfant peut prendre conscience de ses potentiels ou de ses limites et s'orienter vers les domaines les plus à même de l'épanouir.

### L'estime et la confiance en soi sont indispensables à l'épanouissement de l'enfant !

Une éducation réussie est donc une éducation qui favorise la connaissance de ce qui définit tout un chacun, ses forces, ses limites, et qui permet à l'enfant de porter un regard encourageant et valorisant sur lui-même. De ce point de vue, il existe des préalables nécessaires quoique non suffisants : un enfant dont les besoins premiers (nourriture, logement, habillement, affection) ne sont pas satisfaits n'est pas en position favorable du point de vue de la réussite éducative, de même qu'un enfant qui n'est pas respecté en tant que tel et qui porte des problèmes d'adulte ne bénéficie pas de repères éducatifs. Cela met aussi en jeu la question de la reconnaissance du droit à l'enfance, à la découverte, au rêve. De même que la capacité à savoir exprimer et partager ses émotions de façon non violente.

### La capacité à vivre en société, à entrer en relation avec autrui

Il s'agit bien de rendre l'enfant acteur de la société dans laquelle il évolue en consolidant, tout à la fois la construction de sa personnalité et ses capacités à vivre en société. La découverte de soi-même, de ses propres potentialités doit lui permettre de prendre confiance en lui, de s'épanouir, de trouver sa place parmi les autres et de prendre goût à l'effort et à l'apprentissage. L'enfant effectue en quelque sorte son parcours initiatique au moyen des



Une partie de l'équipe d'animation du Service Municipal de la Jeunesse en séance de travail.

disciplines accessibles qui lui sont proposées. La réussite éducative ainsi définie est le fruit d'une éducation partagée mise en œuvre par l'ensemble des acteurs qui interviennent auprès de l'enfant. Au premier rang se trouvent les parents et la famille mais aussi les acteurs de l'institution scolaire et également tous ceux qui sont en lien avec l'enfant durant son temps libre, qu'ils soient professionnels ou bénévoles.

### La réussite éducative a besoin de moyens considérables !

L'École doit assurer à chaque jeune à la fois l'accès à la culture et à la citoyenneté, et l'acquisition d'une formation générale et professionnelle débouchant, à terme, sur une qualification reconnue. Une réelle démocratisation du système doit permettre que les conditions sociales ne soient pas un obstacle à la poursuite d'études et à l'acquisition d'une formation. Elle doit s'accomplir dans le cadre d'une élévation générale des niveaux de formation et de la gratuité effective durant toute la scolarité. Ce sont les conditions d'une réussite éducative pour tous les jeunes. Au-delà des effets d'annonce, cela appelle des créations de postes dans le développement du service public et des choix budgétaires garantissant la continuité d'un grand service public d'éducation de qualité !

C'est tout le sens du projet « réussite éducative » initié par la Municipalité.

William Le Bellec



Atelier peinture au foyer Marlin, avec le centre de loisirs Aragon.

## Dossier : L'épanouissement de l'enfant, une ambition municipale

### Rencontre avec **Hélène Pasty**, directrice de la réussite éducative.



Sortie  
au Parc  
Disneyland  
Paris  
en décembre  
dernier.

#### Qu'est-ce que la réussite éducative ?

Cela regroupe plusieurs services (petite enfance, enfance, scolaire, jeunesse et sport), c'est-à-dire tous les services qui s'occupent des enfants depuis l'âge de deux mois jusqu'au jeune adulte. L'idée est de travailler en transversalité et d'une façon commune : chacun aborde donc les familles avec une connaissance des différents services pour proposer au mieux les activités qui correspondent à chaque enfant. C'est un pôle à destination des usagers. A l'intérieur, nous tentons de faire ressentir aux familles qu'il existe une cohérence tout au long du parcours de l'enfant. Il sera accueilli avec autant d'attention à la crèche comme au club ado par exemple. Quant aux objectifs de la ville en matière de réussite éducative, ils placent l'enfant au cœur du système : travailler avec les familles et faire en sorte qu'une situation, si elle est délicate à un moment donné, puisse se résoudre au plus vite pour que l'enfant se sente mieux.

#### Concrètement, qu'est-ce qui est fait sur la ville en matière de réussite éducative ?

Il y a les actions de tous les services : les accueils de loisirs avec des programmes spécifiques, le service des sports, le service jeunesse, le périscolaire. Il s'agit des programmes municipaux mais en plus, nous proposons à Chalette des rencontres individualisées avec les familles. Certaines sont un peu démunies face à l'école ; mon rôle est de les recevoir. J'essaie de faire le relais pour atténuer un peu les tensions, je travaille en lien avec l'école pour tenter de trouver des solutions. C'est la même démarche pour les jeunes exclus du système scolaire dans les collèges. Depuis mars 2007, une loi oblige le chef d'établissement à adresser au maire l'information selon laquelle, le jeune issu de sa commune a été exclu plusieurs jours. Je reçois le courrier et j'invite les familles à me rencontrer pour débattre des difficultés.

#### La ville possède-t-elle les équipements adéquats pour contribuer à la réussite éducative ?

La commune est très bien équipée. Il existe des équipements majeurs comme la ludothèque qui est un outil très riche pour une

ville avec la médiathèque. Côté équipements sportifs, la ville est bien dotée avec un dojo, une salle de gym, deux gymnases.

La ville possède aussi une piscine où les enfants d'Aragon ont la chance d'aller tous les mercredis pour apprendre à nager. Il y a également la base de loisirs, lieu très agréable l'été, avec bien entendu la baignade et la voile.

On peut aussi s'initier aux questions de l'environnement avec la Maison de la nature et de l'eau.

Enfin, la mairie est aussi un lieu d'éducation : c'est un endroit essentiel pour la citoyenneté avec la présence, par exemple, de la Marianne, du drapeau français....

Propos recueillis par Déborah Creff



Atelier d'arts  
plastiques.

## Dossier : L'épanouissement de l'enfant, une ambition municipale

# Le service Réussite éducative en détails

### Le service des sports

Composé de cinq éducateurs le service des sports intervient dans plusieurs directions.

- Dans le cadre du **Contrat Educatif Local** (contrat passé entre la Ville et l'Education nationale), il intervient dans toutes les écoles élémentaires le midi ou le soir. Pour la première fois, cette année et à titre expérimental des actions sont organisées à la maternelle Hurot. **L'objectif est de préparer les enfants à l'éveil sportif, leur permettre d'acquérir les bases du développement moteur** (équilibre, endurance, coordination motrice...).
- **L'école des sports** : tous les mercredis matin, les enfants peuvent découvrir plusieurs disciplines sportives, l'objectif étant à terme **qu'ils puissent trouver une activité qui leur plaise** pour l'exercer ensuite dans un club, mais aussi se former aux **valeurs du sport**. Les éducateurs s'attachent également à apporter aux enfants une culture générale (pays d'origine de la discipline sportive, pratique...). Dans l'avenir il est envisagé de travailler avec les tout-petits, par exemple avec le Relais d'assistantes maternelles.

- **Classe foot au collège P. Eluard** : Deux heures par semaine, action réalisée en partenariat avec le collège, le district de football, l'U.C foot de Chalette.
- **Interventions auprès d'associations** : école de foot, club de gym.

### Le service jeunesse / le Point Information Jeunesse (PIJ)

Ils accueillent les jeunes de 11 à 17 ans. Les enfants des écoles élémentaires y sont accueillis durant les vacances scolaires afin de promouvoir le club ados et les centres de loisirs. La démarche est d'accompagner et d'aider les adolescents dans leur apprentissage de la vie en société.

**Cinq pôles à travers la ville accueillent les jeunes Chalettois** : la maison de quartier de la Pontonerie où sont privilégiées les activités autour de la musique, celle du Château-Blanc (billard, baby foot), les locaux sis rue R. Salengro, les gymnases Curie et Picasso (pratique du foot en salle), la Maison des associations (danse).

Le service de la jeunesse intervient également sur la pause méridienne (période entre la fin des cours du matin et la reprise de l'après-midi).



Stage à Bourg S' Maurice.

A noter que ce dispositif est celui où la Ville accueille le plus d'enfants en même temps.

Le P.I.J, lieu d'accueil, d'information et de documentation, accueille anonymement les jeunes de 15 à 25 ans. Il aide à la recherche d'emploi, de stages ou de formation, à la rédaction de CV et est partie prenante dans l'organisation des « jobs d'été ». Il propose également une permanence de la Mission locale ainsi qu'un accès aux offres d'emplois.

### Le péri-scolaire et les centres de loisirs

Des ateliers sont mis en place pendant les périodes dites « *péri-scolaire* » : le soir de 17h à 19h et le mercredi de 14h à 19h. Le mercredi et durant les périodes de vacances scolaires, les centres de loisirs accueillent les enfants en leur proposant des activités diverses et variées et des sorties hors des centres dans un objectif d'ouverture sur l'autre, de respect, de découverte et de citoyenneté.

### La ludothèque, la médiathèque, le R.A.M et la Crèche D. Casanova

Ce sont des établissements publics dépendant également du pôle Réussite éducative. Ils sont à la disposition des enfants, des jeunes et de leur famille tout au long de l'année. Activités, heures d'ouverture disponibles sur le site de la Ville : [www.ville-chalette.fr](http://www.ville-chalette.fr).

B. Taleb

## Inscriptions scolaires :

Afin d'organiser la prochaine rentrée scolaire dans les meilleures conditions possibles, le service des affaires scolaires recueillera les inscriptions, tous les après midi et le samedi matin **du lundi 14 mars au samedi 9 avril 2011**. Pour les enfants qui débutent leur scolarité sur la commune, les parents doivent se présenter en mairie avant de se rendre à l'école munis des documents suivants : *livret de famille, justificatif de domicile, carnet de santé de l'enfant, numéro d'allocataire à la caisse d'allocations familiales, certificat de radiation en cas de changement d'école*. Pour les enfants entrant au cours préparatoire et scolarisés sur une école de la commune, l'inscription se fait directement à l'école élémentaire. Les informations seront données par l'école maternelle.

Pour toutes demandes de dérogation scolaire, prendre contact avec le service des affaires scolaires au 02 38 89 59 54 ou 59.55.

# Le salon du livre fête ses 20 ans !

Organisé depuis 2009 une année sur deux, le salon du livre du Montargois tiendra sa vingtième édition du 24 au 27 mars au complexe sportif de Château-Blanc à Villemandeur. Un événement très attendu par les écoles de Chalette...

L'association « Bibliothèque pédagogique, salon du livre du Montargois » présidée par Michèle Leblanc, prépare activement, en lien avec les services culturels de l'Agglomération, cette manifestation à laquelle elle souhaite donner un lustre particulier pour marquer ce vingtième anniversaire. La marraine est cette année Noëlle Chatelet, auteure de nombreux ouvrages tels que « *Le corps à corps culinaire* », « *A contre-sens* » ou encore « *La femme coquelicot* ».

### L'implication des écoles de Chalette :

Bien entendu, les écoles chalettoises ne manqueront pas ce rendez-vous culturel. Elles disposeront d'un stand où les travaux des élèves seront exposés. Les classes se rendront le jeudi ou le vendredi sur le salon. L'occasion d'échanger avec des auteurs et de participer aux divers ateliers tels que les contes, les illustrations, les empreintes sur papier... De plus, des écrivains iront à la rencontre des enfants dans les écoles : l'école maternelle de Vé-



sines mais aussi celles de Hurot et Perret accueilleront Pascale Pavy ; l'école Hurot recevra Patrick Bressot ; Rolande Causse et Yves Pinguilly se rendront à l'école élémentaire Perret, Didier Dufresne à Vivier-Boutet, Yaël Hassan et Annie Jay à Picasso et Marie Sellier à Vésines.

### Parmi les nouveautés :

- Une « *nocturne* » sera organisée le samedi 26 mars jusqu'à 22h au cours de laquelle l'artiste Françoise Lhôpital réalisera une lecture théâtralisée du roman de Noëlle Chatelet, « *La petite aux tournesols* ».
- Un « *journal du salon* » sera conçu et réalisé par les élèves et distribué gratuitement sur le salon.
- Une « *classe de découverte* » salon du livre, venant de Corbeilles-en-Gâtinais, vivra du mardi au samedi au rythme du salon.

Par ailleurs, les « *classiques* » du salon demeurent : stands des libraires, des éditeurs et des associations partenaires.

Les contes (pour enfants mais aussi pour adultes), le concours familial et les résultats des concours de lecture-écriture lancés depuis le mois d'octobre ponctueront la manifestation.

Déborah Creff

## EXPO PHOTO : TANGO ARGENTIN

Amateurs de danse, de photographie, de musique ou de poésie, cet événement vous concerne.

L'exposition photographique **TANGO ARGENTIN : liberté, créativité, sensualité** sera offerte aux regards curieux du mardi 8 février au samedi 5 mars 2011, à la médiathèque de Chalette-sur-Loing (salle d'animation) aux horaires suivants : mardi, jeudi et vendredi 14h-18h, mercredi et samedi 10h-12h et 14h-18h.

Événement culturel entièrement gratuit présenté par l'association **TUDO TANGO**, avec le soutien de la municipalité de Chalette-sur-Loing, l'exposition **TANGO ARGENTIN : liberté, créativité, sensualité** dévoilera, au-delà des clichés, quelques facettes essentielles du tango argentin, inscrit depuis 2009 par l'UNESCO au patrimoine immatériel de l'Humanité.

Une animation avec démonstration de danse librement inventée par les danseurs de l'association sera proposée le samedi 12 février à 11h à la médiathèque de Chalette.

**TUDO TANGO** : 06 85 17 05 24  
<http://tango-a-montargis.org/>



## Sports et loisirs

# Guidon Chalettois Un rayon au-dessus

Après une année 2010 bien remplie avec, notamment, l'équipe première qui évoluait en « *Division Nationale Espoir* », le Guidon Chalettois vient de présenter ses différentes équipes pour 2011. Elles sont au nombre de dix pour près de 230 coureurs. Pour les jeunes, l'école de vélo est en plein développement. Si l'an passé elle comptait environ une vingtaine d'enfants, c'est plus de trente-cinq membres qu'elle accueille cette année. Pour ces jeunes il faut aussi compter sur les minimes et les cadets qui, tous les ans, s'illustrent de fort belle manière dans les différentes compétitions. Novembre 2010 a également vu la création de la section BMX et, le moins que l'on puisse dire, c'est que cette dernière était attendue car, en à peine deux

mois, c'est déjà plus d'une quinzaine de jeunes amateurs qui se sont inscrits. Si pour le moment les entraînements s'effectuent sur une piste provisoire, la définitive devrait être opérationnelle prochainement. L'enthousiasme est déjà au rendez-vous.

### Un budget supérieur à 250 000 €.

Pour l'équipe 1<sup>ère</sup>, un nouveau cap va encore être franchi cette année avec l'évolution de l'équipe en DN1. Sur les plus de 300 clubs de la région, seul le Guidon Chalettois représentera ce niveau de compétition. Pour en arriver là, il a néanmoins fallu répondre à quelques exigences de la Fédération et notamment l'embauche

d'un entraîneur salarié à temps plein et d'un directeur à mi-temps. Pour boucler le budget, le président, Patrick Foucher, a dû solliciter les collectivités locales qui ont répondu présentes ainsi que ses sponsors. Composée de 17 membres, l'équipe a bénéficié d'un recrutement afin d'avoir dans son effectif au moins dix coureurs ayant gagné plusieurs courses. Elle se doit également de participer à dix manches du championnat de France. L'objectif, pour cette première année en DN1, est de se maintenir à ce niveau.

**Pour tout renseignement :**  
[www.guidon-chalettois.fr](http://www.guidon-chalettois.fr)

Patrice Avezard



## Vacances d'hiver : sports, culture ... tout un programme !

Pour les vacances d'hiver, du lundi 21 février au vendredi 4 mars, les enfants et les jeunes de la commune se voient proposer une multitude d'activités par l'intermédiaire des centres de loisirs Cosson et Aragon, mais aussi avec le service municipal des sports. Plusieurs dispositifs sont mis en place pour les 3- 12 ans.

Avec les centres de loisirs :

- **A Cosson, pour les 3-6 ans :** « on habille la musique sur des notes de salsa, reggae, hip-hop ou encore rock. »
- **Au centre Aragon,** différents thèmes seront proposés :
  - **Pour les 6 ans,** atelier « *Art créatif* » autour du salon du livre du Montarçois qui se déroulera en mars.
  - **Les 7-8 ans** remonteront le temps à l'époque « *gallo-romaine* »
  - **Les 9-12 ans** iront à la découverte et s'initieront aux nou-

velles technologies avec notamment la visite de Radio Chalette et de l'Espace Public Numérique de la médiathèque.

### Avec le service des sports, trois stages seront proposés :

**A la montagne** du samedi 26 février au vendredi 4 mars à Sollières en Savoie **pour les 9-12 ans.** Au programme : ski, randonnée, sorties culturelles avec la découverte du patrimoine et des richesses du pays montagnard.

Attention, seulement douze places sont disponibles.

**Pour les enfants de 4 et 5 ans,** du 1<sup>er</sup> au 3 mars, en partenariat avec le pôle accueil de loisir maternel Cosson, un **stage « *éveil sportif* »** sera proposé. L'objectif sera de faire découvrir sous forme ludique des



L'équipe d'éducateurs  
du Service des Sports

jeux de rôle et d'opposition, dans un esprit sportif autour des valeurs et du respect avec, par exemple, du jonglage, courses de tricycle, parcours sportif et d'orientation. Le troisième, **pour les enfants de 7 à 10 ans,** sera la découverte de **disciplines sportives collectives** et de pleine nature avec, notamment, de l'équitation, de la randonnée ou encore du hockey.

Les tarifs sont établis en fonction du quotient familial. Pour tout renseignement, contacter le service enfance scolaire : 02 38 89 59 54 ou 59 55 ou le service des sports de la ville 02 38 89 59 30.

Patrice Avezard

## ➔ Le Groupe des élus communistes :

### Contre la casse des services publics, résistons !

Les services publics mis en œuvre par l'Etat et les collectivités locales jouent un rôle fondamental pour répondre aux besoins des habitants. Chacun les utilise au quotidien : crèches, transports publics, centres de loisirs, infrastructures sportives et culturelles.... Ces services dynamisent l'économie, soutiennent la croissance et constituent un rempart à la crise sociale. Ils sont aujourd'hui dans le collimateur du gouvernement qui veut les privatiser.

La réforme territoriale votée fin 2010 en est l'outil, avec le but de supprimer un fonctionnaire sur deux.

Les Chalettois ont été directement concernés : suppression de la Banque de France, des douanes, du Tribunal de Commerce.

En ce début d'année 2011, c'est l'Hôpital qui ferme la maison de retraite de Chalette, malgré les engagements pris par le conseil d'administration, et contre l'avis des élus chalettois.

Chalette, notre ville, fait le choix du maintien et du développement de services publics répondant aux besoins de la population.

Où, l'heure est à la résistance citoyenne ! Les élus communistes et républicains étaient à vos côtés contre la réforme des retraites, avec les enseignants le 22 janvier contre la suppression de milliers de postes. Ils seront de toutes les luttes pour une autre politique, pour exiger une autre réforme répondant aux besoins de services publics de proximité, pour le bien de tous.

## ➔ Le Groupe des élus socialistes :

### La santé pour tous ?

Depuis dix ans les politiques publiques de santé n'abordent les problématiques de santé que sous l'aspect financier au lieu de réduire les inégalités.

Accroissement des inégalités de santé, exclusion de l'accès aux soins, perte de qualité du système de soin et augmentation des coûts pour l'usager sont les conséquences de dix ans de politiques libérales.

L'accès au système de santé est conditionné aux revenus des ménages. La part à leur charge n'a cessé d'augmenter avec la multiplication des remboursements, l'augmentation du ticket modérateur et du forfait hospitalier.

Détenir une mutuelle santé est devenu indispensable pour accéder au système de soins. Sauf que l'accès aux mutuelles santé est profondément inégalitaire ; près de 18%

des chômeurs n'en n'ont pas et 14,4% des personnes vivant dans des ménages disposant de moins de 800 euros par mois, contre seulement 3,8% pour les cadres.

En supprimant l'accès gratuit à l'Aide Médicale Etat, le gouvernement choisit de limiter l'accès à la prévention aux personnes en extrême précarité qui seront prises en charge à un stade plus avancé de leur pathologie, ce qui va augmenter le coût pour la collectivité. De même, la Couverture Médicale Universelle qui devait permettre à chacun d'accéder aux soins médicaux ne remplit plus sa fonction initiale. En effet, de plus en plus de praticiens refusent de prendre en charge les bénéficiaires de la CMU.

Il faut rester vigilant: l'accès à une santé de qualité est un droit fondamental et doit le rester pour tous.

## État civil :

### ➔ Décembre 2010

#### Naissances :

SOW Bilal  
BERGER Lou-Ann  
AIT LAHCEN Sheyma  
BENNAÏ Jenna  
HIDAS Hugo  
YKEN ACOUÏ Baptiste  
YKEN ACOUÏ Théo

#### Mariages :

FLISSI Jean-Marc / PETIT Elisabeth  
WAHL Patrick / XIN Yun  
NIANG Aliou / LOURS Mathilde

#### Décès :

ALCANTARA LOPEZ  
(Vve ALVAREZ PEREZ Encarnacion)  
GODEFERT Patrick  
VIOLETTE Jean  
HENRIOT Bernard

### ➔ 2011

#### Naissances :

BOURLIER Kélyan  
DRINE Aïsha  
DRINE Oubeydallah  
PETEK Ethan  
BRAC Rose  
GUILLERM Maël  
KARSUOGLU Irem  
INCE Furkan  
HOUDRAY Clara  
DEMIREL Esma  
ATAS Tuana  
AIT BAHASSOU Islem

#### Décès :

KARSUOGLU Irem  
KITI épouse MBOUNGOU Joséphine  
BOYER Veuve CANTIEN Gilberte  
SAGOT Pascal  
PISSEAU Pierre  
ARSLAN Hasim  
LITVIN Veuve LE GUILLOU Anna  
CHOISEAU épouse CHAMAGUINE Jacqueline  
MONTES GARCIA Dalmacio  
CAILLAT veuve LE LUC Lucienne



# Mandela , l'homme de la réconciliation

Il y a 21 ans, le 11 février 1990, après 27 ans d'incarcération dans la prison de Pearl (Afrique du Sud), Nelson Mandela était libéré. Trois ans plus tard à Chalette, la voie nouvelle reliant l'avenue Jean-Jaurès au Pont à l'âne était ouverte et baptisée rue Nelson Mandela. Deux événements qui, toute proportion gardée, allaient changer le quotidien des habitants de l'Afrique du Sud et des Chalettois. Retour sur ces deux épisodes de notre histoire contemporaine.

### Biographie de Nelson Mandela

- Né le 18 juillet 1918
- Avocat
- Prix Nobel de la paix en 1993
- 10<sup>ème</sup> Président de la République d'Afrique du Sud (10 mai 1994 - 14 juin 1999)
- Secrétaire général du mouvement des non-alignés du 3 septembre 1998 au 14 juin 1999

Nelson Mandela rejoint l'African National Congress (ANC) en 1944 pour lutter contre la domination politique de la minorité blanche et la ségrégation raciale menée par celle-ci. Il participe à la lutte non-violente contre les lois de l'apartheid<sup>(1)</sup> mises en place par le gouvernement du parti national en 1948. En 1960, l'ANC est interdit et la lutte pacifique ne donnant pas de résultats tangibles, Mandela fonde et dirige en 1961 la branche militaire de l'ANC, *Umkhonto we Sizwe*. Arrêté par le gouvernement sud-africain, avec la collaboration de la CIA, il est condamné à la prison et aux travaux forcés à perpétuité. Il devient au cours des années le symbole de la lutte pour la liberté des Noirs en Afrique du Sud. Libéré le 11 février 1990 grâce à de nombreuses manifestations à travers le monde, Nelson Mandela soutient la réconciliation et la négociation avec le gouvernement du président Fréderik de Klerk. En 1993,

il reçoit conjointement avec ce dernier le prix Nobel de la paix pour leurs actions en faveur de la fin pacifique du régime d'apartheid et pour avoir jeté les bases d'une nouvelle Afrique du Sud démocratique. En 1994, il sera élu président de la République Sud-Africaine.

En décembre 1993 à Chalette, le maire de l'époque, Jean Louis et son équipe municipale, concrétisaient un projet attendu depuis 90 ans ! Celui de relier deux quartiers de la ville longtemps restés éloignés. Cette nouvelle voie est parvenue à faire la jonction entre deux points... Tout comme Mandela a réussi à réunir le peuple d'Afrique du Sud, les Blancs et les Noirs, cette artère allait permettre à une autre échelle de réunir les habitants de deux quartiers qui, faute de liaison directe, avaient du mal à communiquer entre eux.

B. Taleb



<sup>(1)</sup> « vivre à part » en afrikaans est un terme qui désigne initialement l'apartheid en Afrique du Sud – Politique de lois de séparation raciale appliquées en Afrique du Sud de 1948 à 1991



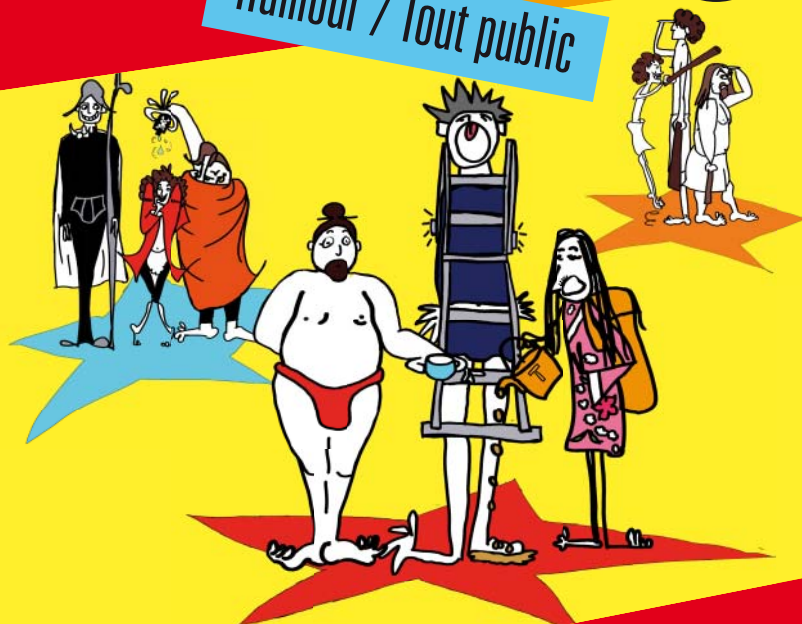
## les **chiche capon**:

PRESENTENT  
**le Oliver Saint John Gogerty**

**Samedi 12 février 2011**

**21h**

**Humour / Tout public**



« **Chiche Capon** ! c'est ce nom de scène qu'ont choisi ces trois artistes complètement barrés pour faire leur bêtises artistiques. L'un est d'une taille immense, le deuxième est tout fluet, le troisième est costaud et ténébreux. Ce sont des clowns des temps modernes, entre le burlesque et le n'importe quoi. Pas besoin de nez rouge pour faire le « pitre ». En revanche, la folie créatrice est nécessaire ( . . . ) Ne soyez pas cartésien, laissez votre clown personnel s'exprimer car les Chiche Capon ne se racontent pas, mais se rient à gorge déployée. »

**Le HaNGaR**

Tarif plein : 8 €  
Tarif réduit : 4 €

## Brèves

### Travaux à l'hôtel de Ville :

Dans un souci d'amélioration de l'accueil du public, la municipalité a souhaité réorganiser le hall de l'hôtel de ville. Ainsi de **gros travaux d'aménagement se dérouleront du 31 janvier au 15 février**. Durant cette période, l'accès aux services s'effectuera par l'entrée de la salle des réceptions. Le standard et l'accueil seront installés dans le bureau actuel du point information jeunesse.

### Comité de quartier du bourg :

la **réunion du comité** prévue le mardi 8 février **est reportée au mercredi 9 février à 18h**  
Résidence Louise-Michel.

### Conseil Municipal :

Prochaine séance ordinaire **lundi 14 février à 20 h 30** – Salle du conseil municipal – Premier étage de l'hôtel de ville – Ordre du jour : vote des subventions. Rappel : les séances du conseil municipal sont publiques.

### Amis des Ecoles de Chalette (A.E.C.) :

- **Dimanche 13 février à 14h**  
Concours de belote  
Préau Ecole F. Boutet
- **Vendredi 18 février à 20h30**  
Soirée culturelle sur le thème de Madagascar - Maison des Arts.  
Entrée gratuite

### Chimère et Mélusine :

Des contes, des histoires pour les enfants à la médiathèque - **Mercredi 9 février de 16h à 17h**. Renseignements à la médiathèque 02 38 07 24 90

### Recherche de bénévoles pour char de Chalette :

**Comice agricole 27 et 28 août 2011 à Montargis**  
Le comice agricole est de retour dans le Montargois. Comme lors de l'édition 2004, la Ville participera en présentant un char. Pour réaliser cet ouvrage qui aura pour thème "la Paix", le service tourisme recherche des bénévoles pour confectionner des fleurs en papier. Une occasion pour participer à une activité manuelle plaisante, réaliser de nouvelles rencontres, passer un agréable moment en bonne compagnie. Renseignements et inscriptions au 02 38 89 59 20.

### Réunion publique au Lancy :

Une **réunion de concertation aura lieu le 11 février à 18h rue Paul-Painlevé** : présentation aux habitants, commerçants, médecins du secteur du projet d'aménagement de la rue Paul-Painlevé et des ses abords. LogemLoiret et Mme Barbier (paysagiste) participeront à cette réunion.